



Agent technique: Anne-Catherine DUCAS (02/634.04.95) / Agent traitant : Daphné DELVAUX (02/634.05.76)

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Dossier n° : PU-2026/094

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme. Monsieur Nicolas BOUVERET et Madame Marie PIRARD, domiciliés Rue de Hesperange, 51b à 5959 Itzig ont introduit une demande de permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation avec aménagement des abords concernant un bien sis Chemin du Cheval de Bois, 1 à 1380 LASNE et cadastré 1e division / section B / n°335G.

Le projet s'écarte des prescriptions urbanistiques d'un Guide Communal d'Urbanisme (Art.D.IV.40, alinéa 3 du CoDT) notamment et principalement en ce qui concerne :

- 1. le niveau du rez-de-chaussée ne tient pas compte du niveau naturel du sol ;
- 2. toitures non conformes (type et matériau) ;
- 3. matériaux non conformes (type et nombre/volume) ;
- 4. hauteurs façade du volume principal non conformes (+/- 9.80 > 6.50cm et +/-7.00 > 5.50) ;
- 5. baies non conformes (horizontalité) ;

Le dossier peut être **consulté** au service Urbanisme de la Commune de Lasne, Place Communale 1 à partir **du 07/10/2026 au 27/10/2026** du lundi au vendredi de 9h à 12h30. Téléphone : 02/634.05.75 – Mail : urbanisme@lasne.be

Les réclamations et observations écrites sont à adresser **du 13/10/2026 au 27/10/2026 inclus**:

- soit par courrier simple ou recommandé au Collège communal, Place Communale, 1 à 1380 Lasne
- soit par courrier électronique identifié avec nom, prénom et adresse à l'adresse mail: urbanisme@lasne.be.

Des **explications techniques** sur le projet peuvent être obtenues auprès de Anne-Catherine DUCAS:

- soit par téléphone au 02/634.04.95 de 9h à 12h tous les jours ouvrables
- soit par courrier électronique : anne-catherine.ducas@lasne.be
- soit par rendez-vous : urbanisme@lasne.be ou au 02/634.05.75. Celui-ci doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance.

La personne déléguée,

Anne-Catherine DUCAS
Architecte du service Urbanisme



